

COLLÈGE DAWSON : PROGRAMME ARTS ET LETTRES

RÉACTION AU PROJET CULTURE ET COMMUNICATION

A. CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1. Réaction au projet : étant donné que de nombreux cégeps sont en grève, que le projet aura de nombreuses conséquences, que les enseignants doivent accomplir d'autres tâches exigeantes dans leurs collèges et que les six semaines allouées sont insuffisantes pour fournir une réponse suffisamment détaillée, il serait souhaitable de repousser la date limite de la réponse jusqu'au moins la fin du mois de mai.
2. Mise en œuvre du nouveau projet : même si ce projet était considéré comme totalement acceptable par toutes les parties, pour le mettre en œuvre à l'automne 2013, les collèges disposeraient d'environ trois mois pour dresser un plan local détaillé et le présenter aux divers comités internes avant de l'envoyer au MELS. Nous demandons donc de prolonger le délai de mise en œuvre à l'automne 2014.
3. Nom du programme : selon nous, le nom ne reflète pas la nature créative et artistique du programme. Nous suggérons donc les noms suivants : *Arts, culture et communication* ou *Arts, culture et médias*, ou *Culture, création et communication*.
4. Transfert d'objectifs : les transferts d'objectifs d'une option à l'autre constituent un aspect très important du programme d'art et lettres de Dawson puisque les bases mêmes de notre programme sont à risque ici.

À Dawson, à la suite d'une consultation considérable auprès des étudiants, des enseignants, des conseillers pédagogiques et des universités, nous avons construit notre programme révisé à partir des deux prémisses suivantes :

- a. S'assurer que les étudiants sont suffisamment exposés à leur discipline préférée ou à une structure multidisciplinaire afin de leur permettre de connaître les concepts et d'acquérir les habiletés nécessaires pour se doter des compétences adéquates dans les domaines qu'ils ont choisis.
- b. S'assurer que les étudiants disposent d'un large choix leur permettant d'explorer diverses disciplines avant de prendre une décision concernant leurs études universitaires et leur vie professionnelle.

Nous avons structuré les compétences et les cours correspondants pour faire en sorte que les étudiants reçoivent une éducation appropriée dans le domaine qu'ils ont choisi (ou profil) en suivant 6 à 10 cours, et ils ont la possibilité d'explorer d'autres disciplines dans 4 à 8 cours liés aux compétences correspondantes.

Cette structure souple permet aux étudiants de travailler avec d'autres étudiants et d'apprendre de ces derniers dans leur profil spécifique et dans d'autres profils.

D'après ce que nous comprenons, la structure du nouveau projet fait en sorte que les étudiants ne peuvent pas suivre de cours dans d'autres disciplines qui visent les mêmes compétences que celles de leur propre profil. L'élimination de cette possibilité priverait nos étudiants de l'occasion d'explorer les arts dans une discipline et dans de multiples disciplines.

5. Axe théorique plutôt que pratique : il est inquiétant de constater qu'environ 4 compétences sur 9 sont liées à la pratique à la créativité et que 5 compétences sont d'ordre théorique. D'après notre expérience, les trois compétences actuellement communes à tous les profils sont cohérentes et fonctionnelles et accordent énormément d'espace aux étudiants pour explorer les divers sujets qui les intéressent tout en participant aux cours qui leur permettent d'acquérir les compétences nécessaires. Les étudiants de cégep ont besoin d'explorer leur créativité et d'acquérir des compétences techniques en réalisant leurs projets. Le langage des arts et l'inclusion d'objectifs et de critères en rapport avec la créativité devraient être plus présents dans le document.
6. Heures en classe avec les étudiants : les critères de performance ont considérablement augmenté alors que le nombre d'heures de cours n'est que de 675 pour tout programme. Nous estimons qu'il est impossible de respecter tous les critères à l'intérieur du temps accordé. Il est difficile d'imaginer pourquoi le programme comprend si peu d'heures en classe alors les étudiants inscrits en sciences humaines bénéficient de 705 à 750 heures et que ceux en histoire et civilisation en reçoivent entre 825 et 885. Comment peut-on prétendre que les programmes préuniversitaires sont équivalents alors qu'il y existe un tel écart d'heures en classe? Si on veut respecter les critères de performance, il faut allouer plus d'heures en classe au programme.
7. Finalité du programme d'études : l'exclusion de l'option du profil arts visuels des profils préuniversitaires est contestable. Il est difficile de comprendre pourquoi les étudiants qui choisissent ce profil et qui constituent des portfolios appropriés ne seront pas acceptés dans des programmes universitaires. De plus, pourquoi les étudiants choisiraient-ils cette option si on leur dit que les universités ne la considéreront pas comme acceptable? Nous aimerions que ce profil continue à être un choix valable pour nos étudiants du secteur préuniversitaire et nous recommandons qu'on enlève les mots « à l'exception des arts visuels » du premier paragraphe de la page 4. Tous les comités mentionnés ci-dessus ont unanimement approuvé cette correction.

B. PRÉOCCUPATIONS PARTICULIÈRES

8. Recommandations à propos des langues modernes : nous pensons que les objectifs actuels du profil de langue et la façon dont notre département les a mis en œuvre

répondent aux très bien aux besoins de nos étudiants et nous aimerions qu'ils ne soient pas modifiés.

- A. Le programme proposé est beaucoup moins souple que le programme actuel pour les raisons suivantes :
1. Les objectifs *facultatifs* du programme proposé permettent à nos étudiants d'explorer *uniquement une autre langue* en plus de leur troisième langue (objectifs XX12, XX13, XX14, XX15); cependant, les étudiants actuels sont libres d'étudier 2 autres niveaux de 2 autres langues en plus d'étudier une troisième langue, un choix qu'ils apprécient énormément. On pourrait résoudre ce problème en ajoutant 45 heures supplémentaires aux objectifs facultatifs de l'option langue (voir ci-dessus, point 2).
 2. Le nouveau programme ne fait pas de place à notre niveau 5 d'espagnol actuel; il s'agit d'un cours dont la mise en œuvre a demandé énormément d'efforts et de temps et qui répond à une demande croissante de la part de nos étudiants, dont plusieurs possèdent déjà une formation en espagnol au moment de s'inscrire au programme. Priver nos étudiants de cette option reviendrait à leur offrir un mauvais service, ce qui n'a pas de sens sur le plan pédagogique.
 3. En réalité, lorsque de nombreux jeunes s'inscrivent à notre programme, ils connaissent déjà plusieurs langues. De nos jours, la plupart des jeunes parlent au moins une langue autre que l'anglais et le français. Notre programme a réussi à offrir plusieurs options, la possibilité d'étudier plusieurs langues et à être le plus souple possible. Le maintien de cette souplesse est vital pour servir au mieux les besoins de nos étudiants. À l'inverse de cette approche, le programme proposé restreint les possibilités qui s'offrent actuellement aux étudiants en langue. De constantes évaluations positives du profil langue ont montré que les étudiants apprécient la souplesse leur permettant d'explorer de nouvelles langues et cultures, ce qui constitue leur motivation principale pour s'inscrire à notre programme. Nous aimerions continuer à offrir le même niveau de qualité élevée d'enseignement.
- B. Si le programme proposé était implanté, il serait presque impossible d'offrir des profils de cours de chinois, d'hébreu et de grec et cela aurait des conséquences considérables sur nos cours de niveau avancé (niveau 3, 4 et 5). Le nombre d'heures proposé pour les objectifs linguistiques est de 360 (que le cours de français XX09 soit maintenu ou pas). Cela se traduit par 8 cours de 45 heures. Un cours doit être consacré à la linguistique (XX11) = 315 heures, ce qui signifie qu'il reste 7 cours de langue. À moins de transférer 60 ou 45 heures (pas les objectifs) de la formation commune aux objectifs linguistiques, il sera impossible de continuer à offrir 2 langues au quatrième niveau.

Espagnol : 1, 2, 3, 4 (XX10 atteint) ou
Italien : 1, 2, 3, 4 (XX10 atteint) ou

Allemand : 1, 2, 3, 4 (XX10 atteint) = 4 cours (XX10 = Communiquer avec aisance dans une 3^e langue)

Espagnol : 1, 2, 3

Italien : 1, 2,3

Allemand : 1, 2, 3 = 3 cours (XX12-XX13-XX14 = Communiquer avec aisance dans une autre langue)

Grec, hébreu ou chinois 1 : XX12(A) ou XX16...

Grec, hébreu ou chinois 2 : XX13(B) ou XX17...

Pour continuer à offrir à nos étudiants le plus de choix possible, nous pensons que la meilleure solution consisterait à utiliser l'objectif XX10 (bien que cet objectif « communiquer avec aisance dans une 3^e langue » soit clairement énoncé) pour tous nos cours de langue ainsi que pour notre objectif actuel O1DA (... communiquer dans une langue différente de la langue d'enseignement...).

Si c'est impossible, pour continuer à offrir des cours de grec, d'hébreu et de chinois, il faudrait ajouter de nouveaux objectifs facultatifs comme XX12(A), XX13(B) ou XX16, XX17, etc.

- C. Au cas où ce qui figure ci-dessus n'est pas possible, nous demandons que le nombre d'heures proposées pour les objectifs communs du programme culture et communication passe de 315 à 255. Ces 60 heures seraient transférées aux heures allouées aux objectifs spécifiques aux langues, ce qui ferait passer le nombre d'heures de l'option langues des 360 proposées à 420. Cela nous permettrait de continuer à donner un cours de 60 heures en linguistique (objectif XX11), et d'offrir plus de choix relatifs aux objectifs facultatifs de l'option langues.
- D. Nous sommes persuadés que l'objectif XX09 (français) appartient au programme de formation générale propre et non au profil de langues.
9. Compétences/Objectifs : de nombreux changements sont requis pour les compétences/objectifs, particulièrement pour les numéros XX02, XX03, XX04, XX05, XX06, XX08 (voir les annexes A et B).
- A. Tout le monde est d'avis qu'une formulation plus générale des compétences et des objectifs permettraient de ne pas limiter le contenu des cours.
- B. Explication des changements suggérés en ce qui a trait aux compétences :
1. Compétence XX02 : l'élément 2 du critère de performance devrait être éliminé pour permettre une plus grande diversité de positions théoriques. Cela entraînerait également l'élimination du critère 5 de l'élément 3.

2. Compétence XX03 : l'élément 1 devrait être « décrire l'évolution de la culture nationale » afin d'élargir les diverses façons d'aborder la question de l'identité.

Dans l'élément 2, le mot « l'État » devrait être remplacé par le mot « institutionnelle » parce que l'État n'est qu'une institution parmi tant d'autres à avoir influencé la culture au Québec.

Tout au long du document, les qualificatifs « précise », « juste » et « approprié » devraient être enlevés parce qu'ils sont redondants.

3. Compétence XX04 : est-il important d'insister sur le fait que les étudiants choisissent des ressources en français et en anglais? Qu'en est-il des autres ressources?
4. Compétence XX05 : le mot « étrangère » devrait être changé pour « diverses » afin de reconnaître le fait qu'il y a diverses cultures au Québec comme les cultures autochtones et les diverses communautés immigrantes. Dans les éléments de la compétence 3, la phrase devrait être « Comparer des objets de diverses cultures. »
5. Compétence XX06 : suggestion pour l'énoncé de la compétence : « Apprécier le langage propre aux champs culturels » puisque les étudiants pourraient explorer divers champs d'intérêt.
6. Compétence XX08 : élément 4 : Puisque les étudiants ne peuvent pas toujours diffuser leur travail à grande échelle, le mot « présenter » conviendrait peut-être mieux que le mot « diffuser ».
7. Nouvelle compétence : la pensée créatrice : dans la perspective où la créativité est tout de même au cœur de la production en arts, de la culture et de la communication, nous sommes persuadés qu'un objectif pourrait être ajouté au programme, celui de l'enseignement de la créativité. La créativité, c'est la façon originale de résoudre des problèmes stylistiques, esthétiques et théoriques. C'est regarder autrement la réalité. C'est le propre du domaine des arts, de la culture et de la communication.

Dans la description du nouveau programme qui comprend les buts de la formation spécifique, on lit que « l'élève devrait posséder des attitudes et comportements qui lui seront utiles tout au long de sa vie, tels que la créativité, l'imagination et l'originalité, qui l'incitent à penser et à s'exprimer différemment ainsi qu'à s'adapter à des situations nouvelles. » Cette nouvelle compétence constituerait le seul et unique objectif ayant comme mission d'atteindre ces buts de façon concrète et complète. De plus, l'ajout d'une compétence spécifiquement dédiée à la créativité permettrait à chaque élève d'accéder à des outils méthodologiques qui lui offriraient de nouvelles voies pour créer des œuvres originales ou d'aborder les problèmes de création qui se posent à lui de manière originale. Cette compétence pourrait comprendre des éléments comme :

- Le développement de la pensée créatrice individuelle
- Le développement de stratégies de création en groupe
- Le développement de la créativité en reliant pratique et introspection
- Le développement de la pensée intuitive
- Développer la capacité de transférer des stratégies créatives d'une discipline à une autre.

Grâce à différents outils méthodologiques, ceci permettrait aux élèves de réaliser plus rapidement leurs œuvres, d'augmenter leurs capacités à résoudre des problèmes, d'améliorer leur capacité d'adaptation à de nouvelles situations et d'élargir leur vision de monde. Dans le cadre d'un programme préuniversitaire, la créativité constitue une aptitude intellectuelle fondamentale et transdisciplinaire. (Voir l'annexe B).

10. Allocation d'heures : Le problème souligné par le département de cinéma/vidéo/communications est qu'avec le nouveau programme, on s'attend à ce que le collège offre 315 heures d'enseignement commun, ce que nous comprenons comme étant l'enseignement requis dans le cadre du profil. Cela signifie l'ajout de 15 heures de plus à ce que nous accordons actuellement à l'enseignement commun requis. Puisque nous offrons plus de tranches d'heures de cours communs/requis que de tranches d'heures de cours recommandés/optionnels, nous serions obligés de trouver des salles de classe ainsi que des laboratoires supplémentaires pour pouvoir gérer l'augmentation du nombre de blocs de 4 heures. Ce changement entraînera un agrandissement de l'espace et une augmentation des ressources techniques, ce qui posera un problème étant donné les problèmes actuels que Dawson éprouve en ce qui a trait à l'espace.

Annex: A Réponse aux compétences XX02, XX03, XX04, XX05, XX06,

Code : XX02

Objectif

Énoncé de la compétence

Critiquer des objets culturels.

Standard

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

Démonstration de rigueur dans la démarche.

Prise en compte des aspects éthiques inhérents à la critique.

Utilisation juste du vocabulaire propre au champ culturel.

Éléments de la compétence

1. Différencier des types de critiques.

Critères de performance

Reconnaissance juste des intentions de la critique.

Description juste des types de critiques.

Distinction pertinente des types de critiques selon leurs possibilités d'exploitation.

2. Distinguer des modèles d'analyse.

Différenciation appropriée des caractéristiques de base de trois théories parmi les suivantes : de la communication, esthétique, narratologie, pragmatique, sémiologie, sociocritique, stylistique.

Reconnaissance suffisante des méthodes et des concepts liés aux théories.

Description appropriée des possibilités d'exploitation des théories.

3. Analyser des objets culturels.

Choix approprié d'un modèle d'analyse.

Application judicieuse des méthodes et des concepts.

Pertinence des éléments d'analyse retenus.

Description rigoureuse de l'objet.

Jugement pertinent sur l'apport des trois théories étudiées aux résultats d'analyse.

4. Fonder un jugement critique au regard d'objets culturels.

Prise en considération de l'intention et de la réception critique en lien avec l'objet culturel.

Interprétation cohérente des résultats d'analyse.

Détermination claire d'un point de vue critique.

Argumentation pertinente du point de vue critique.

Style de rédaction adapté au public visé.

Respect des règles du français écrit.

XX08: N.B. jaune = effacer; rouge=insérer

Code : XX03

Objectif

Énoncé de la compétence

Analyser des enjeux historiques et nationaux en culture et communication.

Éléments de la compétence

1. Décrire l'évolution de la culture **au Québec nationale..**

2. Reconnaître l'intervention **de l'État institutionnelle** dans la culture.

3. Cerner l'influence des acteurs culturels.

4. Commenter un enjeu culturel.

Standard

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

Utilisation appropriée de concepts et de méthodes propres à l'analyse sociohistorique et socioculturelle.

Identification appropriée du processus de légitimation culturelle.

Utilisation juste du vocabulaire en culture et communication.

Critères de performance

Description **appropriée** des principales transformations dans le temps et dans l'espace. Description **juste** de continuités et de ruptures au regard des thèmes et des formes d'expression.

Relevé pertinent de ressemblances et de différences dans l'évolution de champs culturels.

Reconnaissance **appropriée** d'institutions, de figures et d'objets culturels marquants.

Reconnaissance **appropriée** des héritages à la culture actuelle.

Description **juste** de l'évolution des moyens d'intervention **de l'État institutionnelle** dans la culture.

Comparaison **appropriée** des interventions **de l'État institutionnelles** selon des champs culturels.

Description **juste** des rapports d'influence, de convergence et d'opposition.

Reconnaissance **juste** des impacts de l'intervention de l'État dans la culture.

Description **juste** de la place des acteurs culturels dans la société.

Décomposition pertinente de la dynamique d'influence dans la production culturelle.

Examen des impacts des relations de pouvoir sur ce qui est produit, diffusé et reçu.

Choix judicieux de ressources documentaires. Mise en évidence des interrelations entre les acteurs culturels, **l'État les institutions** et la société. .

Code : XX04

Objectif

Énoncé de la compétence

Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en culture et communication.

Éléments de la compétence

1. Concevoir un projet à partir de ses acquis.

2. Réaliser le projet.

3. Évaluer sa production au regard de ses acquis.

Standard

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

Démonstration d'autonomie et d'initiative.
Choix judicieux de ressources documentaires. **en français et en anglais.**
Rigueur de la démarche.

Critères de performance

Relevé significatif de ses acquis.
Choix pertinent des acquis à transférer dans la réalisation du projet.
Élaboration structurée du projet.
Énonciation claire des éléments formels et conceptuels.
Originalité du projet.

Planification appropriée des étapes de réalisation.
Respect des étapes et de l'échéancier du projet.
Adéquation juste entre la réalisation et la démarche.
Réinvestissement original de ses acquis.
Ajustement continu tout au long de son travail.
Réalisation soignée du projet.

Identification **précise** des acquis jugés importants pour la réalisation du projet.
Analyse **pertinente** des écarts entre les intentions et les résultats.
Critique **judicieuse** des forces et des faiblesses de la production.
Évaluation **pertinente** de la planification du projet au regard des résultats.
Bilan **pertinent** de l'apport du projet à la poursuite des études.
Respect des règles de présentation d'une production écrite.
Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : Au moins 315 heures-contact doivent être réservées à l'atteinte des objectifs XX00, XX01, XX02, XX03 et XX04.

Précision : Cet objectif et standard peut donner lieu à du travail individuel ou collectif.

Code : XX05

Objectif

Énoncé de la compétence

Apprécier des objets culturels contemporains de sociétés étrangères. cultures diverses.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître la diversité culturelle dans le monde.

Objectifs et standards des options *Arts et lettres, Arts, Cinéma, Lettres, Médias, Théâtre*

2. Relier des objets culturels à leur société d'appartenance.

3. Comparer des objets culturels nationaux et étrangers. diverses.

Activités d'apprentissage

Précision : Un champ culturel réfère à une option du programme d'études.

Un objet culturel réfère à une oeuvre, à une production ou à un phénomène culturel, en fonction du champ étudié.

Standard

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

Utilisation juste du vocabulaire propre au champ culturel.

Choix judicieux de ressources documentaires en français et en anglais. pertinents.

Critères de performance

Distinction appropriée de tendances nouvelles.

Caractérisation juste de différentes sociétés.

Distinction claire entre les thèmes exploités et les formes d'expression utilisées.

Description appropriée des représentations du monde exprimées dans les objets.

Documentation appropriée de la société étudiée.

Relevé des ressemblances et des différences significatives entre les objets culturels et leur société d'appartenance.

Mise en évidence pertinente de la qualité esthétique des objets culturels.

Association pertinente d'objets culturels à des tendances.

Description juste des ressemblances et des différences significatives au regard des sociétés d'appartenance.

Utilisation appropriée du langage propre au champ culturel.

Qualité du jugement sur les objets au regard de la diversité culturelle.

Respect des règles du français écrit.

Code : XX06

Objectif

Énoncé de la compétence

Apprécier le langage propre à un champ culturel aux champs culturels culturel.

Éléments de la compétence

1. Distinguer les constituants du langage.

2. Analyser l'exploitation du langage dans des objets culturels.

3. Exploiter le langage dans un concept de création.

Activités d'apprentissage

Précision : Un champ culturel réfère à une option du programme d'études.

Un moyen d'expression réfère à une technique ou à un procédé d'expression.

Un objet culturel réfère à une oeuvre, à une production ou à un phénomène culturel, en fonction du champ étudié.

Standard

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

Utilisation juste du vocabulaire propre au champ culturel. aux champs culturels.

Critères de performance

Caractérisation juste du langage.

Reconnaissance précise des moyens d'expression.

Description appropriée de codes ou de conventions, de genres ou de catégories.

Différenciation claire du rôle des constituants du langage.

Relevé approprié des constituants du langage.

Interprétation juste de l'utilisation ou de la transgression des codes et des conventions.

Explication pertinente de la contribution des constituants du langage à la production de sens.

Interprétation judicieuse du discours en tant qu'ensemble structuré.

Formulation claire du concept.

Détermination des moyens d'expression appropriés.

Utilisation originale des constituants du langage.

Justification pertinente des constituants du langage retenus au regard du sens à produire.

Respect des règles du français.

Code : XX08

Objectif

Énoncé de la compétence

Réaliser un projet de création.

Éléments de la compétence

1. Concevoir le projet.

2. Planifier le projet.

3. Mettre en oeuvre le projet.

4. Diffuser **Pré**sent^{er} sa production.

Standard

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

Démonstration d'originalité tout au long de la démarche de création.

Communication claire de ses idées.

Utilisation juste du vocabulaire propre au champ culturel.

Critères de performance

Définition claire de sa vision.

Efficacité du processus d'idéation.

Utilisation judicieuse de ressources documentaires variées.

Réalisation d'ébauches probantes.

Adéquation juste entre la vision, les constituants du langage et les moyens d'expression choisis.

Identification précise des étapes à réaliser et des ressources à mobiliser.

Prise en compte des contraintes organisationnelles.

Cohérence des actions au regard de la planification.

Organisation efficace du travail.

Ajustement continu tout au long du travail.

Exercice approprié de ses responsabilités.

Gestion efficace du stress.

Rédaction d'un texte d'appui pertinent et cohérent.

Mise en relation judicieuse de la vision, du sens et du rendu.

Discrimination juste des constituants du langage et des moyens d'expression.

Prise en compte du public v

Annex: Compétence : LA PENSÉE CRÉATRICE.

FORMATION SPECIFIQUE	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Enoncé de la compétence: <u>Développer la pensée créatrice</u></p> <p>Eléments</p> <p>1 Développer la pensée créatrice individuelle</p> <p>2 Développer la pensée intuitive qui favorise la créativité</p> <p>3 Développer la créativité en reliant introspection et pratique</p> <p>4 Développer des stratégies de création en groupe</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Générer des approches par la raisonnement divergente - Démystifier la création en sous-divisant des problèmes complexes en modules - Structurer un concept en développant des idées connexes et différenciées - Incorporer des expériences divergentes dans une vision élargie <p>aborder des problèmes par la pensée analogique et l'association spontanée</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser le jeu pour générer des nouvelles approches - se servir des problèmes, contradictions et erreurs afin de cerner des solutions novatrices <ul style="list-style-type: none"> - Développer un concept à travers divers médias de communication - Effectuer une série d'essais aléatoires et faire des sélections intuitives - Transférer des stratégies créatrices d'un premier médium d'expression à un deuxième <p>Aborder un projet de groupe par la réflexion collective ("brainstorming")</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer et tester des stratégies en équipe - arrimer des points de vue différents - Se servir du groupe afin de dépasser des catégories esthétiques individuelles - Évaluer les résultats en par la discussion critique